



# Pack Eco-Manifestation

Fiches de conseils pratiques  
pour une démarche  
éco-responsable



# Pack Eco-Manifestation

## Fiches de conseils pratiques pour faciliter la mise en œuvre d'une démarche éco-responsable

La Région Provence Alpes Côte d'Azur accompagne les organisateurs de manifestation dans leurs démarches écoresponsables\*. Dans ce cadre un éco-pack est mis gratuitement à disposition des organisateurs de petits évènements.

Les éco-packs sont prêtés sur l'ensemble du territoire par les Antennes de la Région, la Maison de la Région et les Parcs naturels régionaux.

L'éco-pack est composé du matériel suivant :

- 5 poubelles de tri
- 4 conteneurs à verre
- 8 seaux à bio-déchet
- 8 cendriers
- 1 oriflamme (signalétique) covoiturage
- 1 oriflamme (signalétique) Personne à Mobilité Réduite
- 2 bâches (Qu'est qu'un évènement éco-responsable ? / Moi aussi, je m'engage)
- 1 kakemono (Qu'est-ce que l'éco-pack ?)
- 5 fiches de conseils pratiques

**\*Une manifestation éco-responsable est une manifestation qui réduit ses impacts négatifs sur l'environnement, favorise l'économie locale, respecte la santé et sécurité des personnes, permet l'accès à tous et promeut les valeurs du développement soutenable auprès des participants.**



## 8 points clés à retenir

1. Les équipements de collecte devront être installés aux endroits stratégiques (proximité des buvettes, des entrées, des lieux de passage,...).
2. Les sacs-poubelle ne sont pas fournis avec le pack et doivent être prévus par l'organisateur. Les sacs-poubelle devront impérativement être de couleurs différentes ou transparents et d'une contenance de 110 litres.
3. L'organisateur devra assurer la gestion des déchets sur site (évacuation, changement de sacs,...), une équipe dédiée devrait, dans l'idéal, être prévue sur ce poste.
4. En cas de vent, l'organisateur devra fixer les équipements afin d'éviter toute détérioration.
5. L'organisateur devra s'assurer de fixer correctement les cendriers mobiles afin d'éviter les vols.
6. Le matériel de l'éco-pack devra être rendu PROPRE et en parfait état de fonctionner. L'organisateur devra porter une attention particulière au nettoyage des poubelles et des conteneurs (verre, compost, cendrier,...).
7. Afin de connaître l'impact de l'éco-pack sur l'environnement, il est demandé à l'organisateur de recueillir des indicateurs (ex : nombre de personnes ayant utilisé le parking vélo).
8. Suite à l'utilisation du matériel, l'organisateur devra remplir la fiche d'évaluation-satisfaction à l'adresse :  
[https://docs.google.com/forms/d/1hFbA1MK6oydMdm\\_wlk-hkHWG--LjI8vu6lqEQj1jNnI/viewform](https://docs.google.com/forms/d/1hFbA1MK6oydMdm_wlk-hkHWG--LjI8vu6lqEQj1jNnI/viewform)  
Ou renseigner la fiche avec un technicien du Parc.



## Fiche 1

# Comment organiser un événement éco-responsable ?

### Quelle est la définition d'un événement éco-responsable ?

C'est une manifestation qui réduit ses impacts négatifs sur l'environnement, favorise l'économie locale, respecte la santé et sécurité des personnes, permet l'accès à tous et promeut les valeurs du développement soutenable auprès des participants.

### Pourquoi s'engager dans une démarche éco-responsable ?

1. Réduire les impacts sociétaux et environnementaux négatifs
2. Sensibiliser ses participants et partenaires
3. Structurer et valoriser les actions éco-responsables déjà mises en œuvre
4. Anticiper l'évolution des demandes et des attentes des partenaires et des financeurs

### Comment faire le premier pas ?

S'approprier une démarche éco-responsable nécessite de respecter quelques étapes clés pour « mettre l'énergie au bon endroit ».

### *Une personne de l'équipe d'organisation est-elle en charge de la démarche de développement durable ?*

Tous les bateaux doivent avoir un capitaine. Le principe est le même pour votre démarche éco-responsable. La première action consiste à identifier une personne, en interne, en charge de conduire et de coordonner la démarche.

### *Les principaux impacts environnementaux et sociétaux de votre manifestation sont-ils identifiés ?*

Pour définir les particularités de vos impacts, essayez par exemple, de lister tous les points d'organisation induisant un impact sur l'environnement (ex. transport, énergie, déchet, biodiversité, matériaux, eau, ...) ou sur les personnes (ex. santé, sécurité, risque, accessibilité,...).

### *Les priorités de votre démarche éco-responsable sont-elles définies ?*

Mettez l'énergie au bon endroit (ex. sur les déchets, le transport, la restauration), c'est-à-dire sur des enjeux pour lesquels vous pouvez obtenir facilement et à moindre coût des résultats pertinents (gains environnementaux et sociétaux). Une fois les enjeux prioritaires définis, fixez des objectifs à atteindre sur la base d'indicateurs facilement mesurables. Ces objectifs doivent être qualitatifs, afin d'en faciliter le suivi et l'évolution, et de pouvoir s'inscrire dans une démarche de progression d'une année sur l'autre, si la manifestation est annuelle, ou est amenée à se répéter à intervalle régulier. Si vous débutez dans la démarche, soyez modeste et fixez-vous des objectifs atteignables pour chaque enjeu prioritaire.

### *Un plan d'action visant à structurer la démarche éco-responsable est-il rédigé et suivi ?*

Pour atteindre les objectifs que vous vous êtes fixés, listez précisément les actions que vous prévoyez de mettre en œuvre et assurez régulièrement le suivi. Votre plan d'action doit être en cohérence avec vos moyens, vos priorités et votre niveau d'ambition.

Outil ADERE de l'ADEME  
[www.evenementresponsable.fr](http://www.evenementresponsable.fr)  
La plateforme aér  
[www.arcade-paca.com/vie-professionnelle/plateforme-aer/plateforme-aer/](http://www.arcade-paca.com/vie-professionnelle/plateforme-aer/plateforme-aer/)



## Fiche 2

### Comment mettre en place le tri des déchets de façon opérationnelle ?

**Avant toute chose, le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. Pensez « Réutilisable ».**

Les modalités de gestion des déchets varient en fonction des événements et des lieux d'organisation. Toutefois, afin de faciliter la mise en place d'une collecte sélective efficace et adaptée au contexte de votre manifestation, vous avez à votre disposition dans l'éco-pack les équipements suivants :



#### **Avez-vous pris contact avec le service déchet de votre collectivité ?**

Les organisateurs d'évènement sont responsables de la gestion de leurs déchets et doivent donc prévoir la collecte et l'évacuation dans le cadre de la manifestation. Les collectivités locales (agglomération, communauté de communes,...) sont en charge d'assurer la collecte et le traitement des déchets auprès des particuliers seulement. Dans certains cas, le service « déchet » de votre collectivité pourra apporter des réponses à vos questions concernant la gestion des déchets. Dans d'autres cas, il faudra que vous les convainquiez de réaliser une collecte spécifique des déchets de votre manifestation...

#### **Les principaux flux de déchet de l'évènement sont-ils identifiés ?**

Les équipements de collecte proposés dans l'éco-pack vous permettent de trier les déchets recyclables (canette, papier, carton, bouteille plastique,...), les ordures ménagères, le verre et les déchets alimentaires. Pour utiliser au mieux les équipements à votre disposition, identifiez sur les différentes zones de votre manifestation, les types de déchets générés.

Répartissez ensuite les équipements sur chaque espace en fonction des déchets.

À titre d'exemple, un espace restauration va produire des déchets recyclables, des déchets alimentaires, du verre et des ordures ménagères. Il faut donc anticiper et positionner les poubelles bi-flux, les conteneurs à verre et les seaux à bio-déchets aux endroits les plus stratégiques : à proximité ou derrière la buvette, à côté des tables, devant l'entrée ou la sortie.

#### **Une filière de traitement des déchets est-elle définie pour chaque flux ?**

Pour chaque type de déchets, il est essentiel de définir comment vous allez les évacuer du site et dans quelle filière. Vous pouvez par exemple utiliser les points d'apport volontaire de la collectivité pour déposer le verre et les déchets recyclables. Vous pouvez également demander à la collectivité une mise à disposition des bennes et définir avec le service déchet une évacuation dans le cadre de la collecte réalisée sur le territoire.



**Attention, si vous avez des bennes en complément des poubelles de tri mises à votre disposition dans l'éco-pack, pensez à prévoir une signalétique cohérente et similaire afin de réduire les erreurs de tri. Dans l'idéal, si les bennes ne possèdent pas de signalétique, évitez également qu'elles soient accessibles au public. Elles peuvent en priorité être utilisées par les équipes d'organisation pour stocker les déchets collectés via les poubelles de l'éco-pack.**

### **Des bénévoles sont-ils en charge de sensibiliser les participants au tri ?**

La mise en place de poubelle de tri est une étape essentielle qui doit nécessairement être complétée par l'implication d'une équipe « verte ». Cette équipe a pour mission de sensibiliser les participants, de corriger les erreurs de tri (ex. bouteille plastique dans le sac à ordures ménagères) et d'évacuer les sacs vers les points d'apport volontaire ou vers les bennes de la collectivité.

Pensez à fournir aux bénévoles de l'équipe verte, des gants de protection (type gant de jardinage), afin d'éviter les risques lors de la manipulation des sacs poubelles. Pour impliquer les participants, pensez également à rappeler régulièrement les consignes de tri.

### **Zoom sur les bio-déchets**

Il est rare que la collectivité ait une collecte spécifique des déchets alimentaires. Si vous utilisez les seaux à bio-déchets, vous devrez prévoir une filière pour les traiter. Vous pouvez par exemple, prévoir un partenariat avec un agriculteur ou un particulier ayant un compost sur son terrain.

Si vous ne pouvez pas compter sur une équipe « verte », anticipez précisément votre organisation pour pouvoir vider régulièrement les poubelles pendant la manifestation. Pensez à bien utiliser des sacs poubelles transparents et si possible de couleurs différentes.

### **Les quantités de déchets sont-elles évaluées ?**

En fonction de votre système d'évacuation des déchets, anticiper le meilleur moyen pour identifier les quantités de déchets produites. Le plus simple est de comptabiliser le nombre de sacs, de conteneurs, de seaux ou de bennes remplis pendant l'évènement. Dans l'idéal, il convient de bien identifier les quantités de déchets recyclables collectés, ces chiffres vous seront demandés dans la fiche d'évaluation de l'éco-pack.

**Si vous avez besoin de soutien dans la gestion de vos déchets, consultez l'annuaire des prestataires de la plateforme aér**

**[www.arcade-paca.com/annuaire\\_aer](http://www.arcade-paca.com/annuaire_aer)**





### Fiche 3

## Comment mettre en place des actions transports ?

**Le transport représente pour la plupart des manifestations près de 80% de l'impact carbone.**

Il s'agit donc d'un poste très important pour lequel les organisateurs doivent porter une attention particulière. En complément des modes de transports alternatifs (autres que la voiture) disponibles pour les participants, une « stratégie transport » réussie passe avant tout par une communication et une sensibilisation forte.

#### **Votre site est-il facilement accessible en transport alternatif ?**

Afin de réduire l'impact associé aux déplacements, choisissez le lieu de votre site de façon à ce qu'il soit accessible par les transports en commun, à vélo ou à pied. Vous pouvez par exemple organiser une animation à la gare pour intégrer le déplacement des visiteurs dans le programme de votre événement. Pour les sportifs, le départ d'une course peut s'envisager au terminus des bus. Pensez également à adapter les horaires de l'événement aux horaires des transports en commun.

Si vous organisez une manifestation importante, vous pouvez également initier un partenariat avec l'Autorité Organisatrice des Transports sur votre territoire (collectivités locales, conseils généraux, Région PACA). Rapprochez-vous alors des services transport. Anticipez également les risques de saturation des sites et prévoyez des parkings-relais pour éviter les bouchons.

#### **Les participants sont-ils informés et incités à utiliser les transports alternatifs ?**

Un dispositif de transport alternatif efficace est un dispositif largement diffusé. Les participants doivent pouvoir trouver rapidement et facilement l'information pour accéder à votre événement. Dans la mesure du possible, essayez de montrer les avantages des transports alternatifs et valoriser les bons comportements.

Vous pouvez par exemple :

- Diffuser les informations relatives aux transports sur votre site internet, vos flyers, vos affiches, etc.
- Préciser les temps de parcours et les coûts des transports alternatifs.
- Lister les modes de déplacements du moins impactant au plus impactant
- Mettre à disposition une plateforme internet de covoiturage

Ex. [www.123covoiturage.fr](http://www.123covoiturage.fr), [www.covoiturage.fr](http://www.covoiturage.fr)

#### **L'aménagement du site permet-il de favoriser la mobilité douce ?**

Vous avez à votre disposition dans l'éco-pack, un oriflamme dédié au covoiturage. Cet outil vous permet de réserver des places aux usagers ayant covoituré (minimum 3 personnes par voiture) pour rejoindre votre événement. Pensez à réserver ces places au plus près du site afin de valoriser les comportements éco-responsables. Prévoyez également un espace pour les personnes en situation de handicap en utilisant l'oriflamme Personne à Mobilité Réduite.



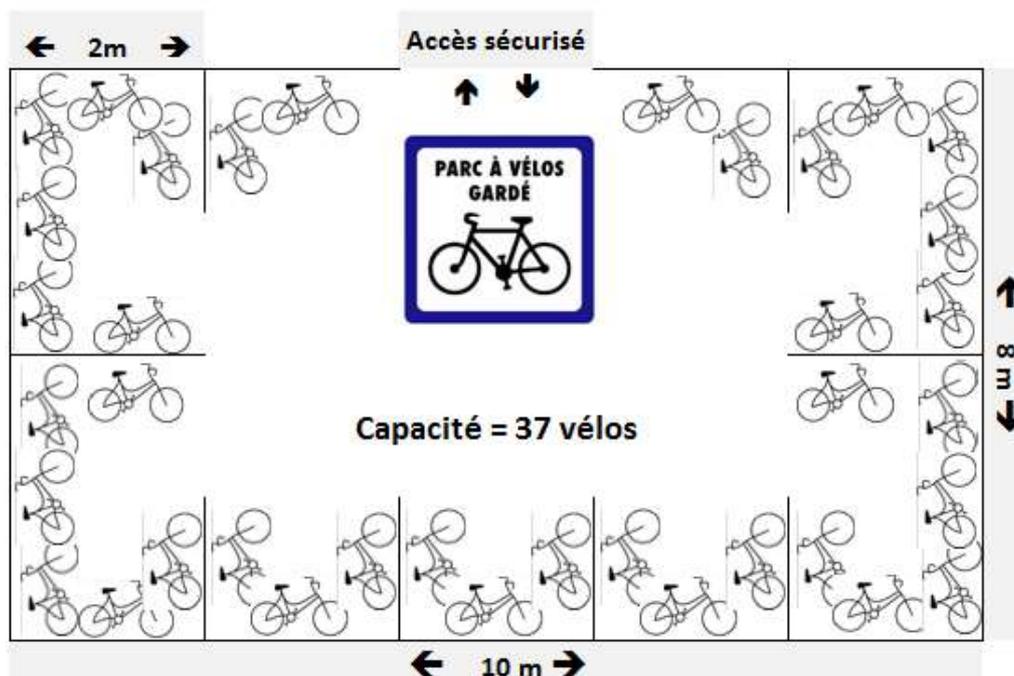
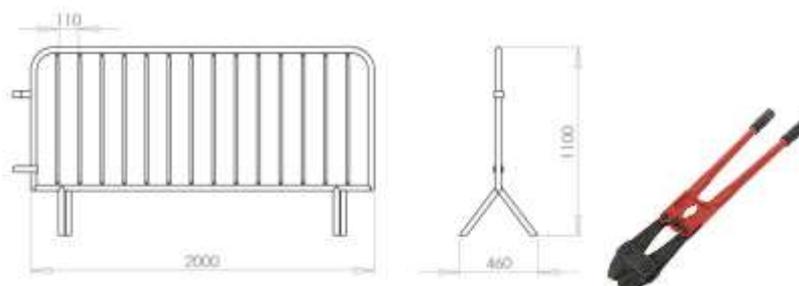


## Comment construire un parking vélo avec des barrières Vauban ?

Vous pouvez aussi aménager un parking à vélo à proximité de la manifestation. Un « bon » parking à vélo est facilement accessible, permet de cadenasser son vélo sans difficulté et est clairement délimité. Vous pouvez construire rapidement (et gratuitement) un parking avec des barrières Vauban (cf. schéma). En complément du parking vélo, n'oubliez pas de baliser les pistes cyclables et les accès piétons.

### Matériel nécessaire pour un parking vélo de 40 places (80 m<sup>2</sup>)

- 25 barrières Vauban (l = 200 cm)
- 1 signalétique dédiée
- 1 pince monseigneur pour sectionner les antivols des vélos oubliés





## Fiche 4

### Comment mettre en place une restauration responsable ?

La restauration représente un poste de dépense important pour les organisateurs.

Elle catalyse également un panel d'enjeux de développement durable : biodiversité, énergie, développement local, etc. Que vous preniez en charge la restauration des participants ou que vous travaillez en collaboration avec un prestataire, il existe de nombreux leviers d'action pour réduire l'impact de ce poste. Vous trouverez ci-après une liste d'exemples pour intégrer des critères de développement durable dans vos choix de restauration.

#### *Pensez global, acheter local*

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 35 Appellations d'Origine Contrôlée (AOC), dont 20 dans la viticulture. 40 % des exploitations ont au moins un signe de qualité (AOC, AB, Label rouge, IGP...). Vous avez besoin de produits locaux ? Identifiez les producteurs à proximité de votre évènement en consultant les sites :



[www.materre.net](http://www.materre.net)



[www.civampaca.org](http://www.civampaca.org)



[www.bienvenue-a-la-ferme.com/paca](http://www.bienvenue-a-la-ferme.com/paca)



[www.terroirbio13.com](http://www.terroirbio13.com)

**Si vous éprouvez des difficultés à trouver des produits agricoles locaux, contactez la chambre d'agriculture de votre département, elle vous orientera vers les producteurs ou vers une structure commerciale de produits locaux.**



[www.produitsdeshautesalpes.fr](http://www.produitsdeshautesalpes.fr)



**Vers une agriculture biologique**

Pensez également à privilégier les produits issus de l'agriculture biologique. Vous pouvez exiger de votre prestataire qu'il propose au moins un ingrédient par plat issu de l'agriculture biologique et détenteur du label « agriculture biologique » ou équivalent (ex. Nature et Progrès, Demetes, Biocoherence). Pour identifier les producteurs en Région PACA : <http://www.bio-provence.org/>



**Vous proposez des produits de la mer ?**

Évitez les repas à base d'espèces de poissons à la limite de l'extinction (ex. cabillaud, thon rouge...) et privilégiez les espèces non menacées (ex. sardine, maquereau...) ou les espèces issues de filières d'élevages moins intensives (ex. saumon d'élevage bio ou Label Rouge). Dans la mesure du possible, les poissons proposés devront être labélisés MSC «Marine Stewardship Council». Une information concernant les espèces menacées et les espèces à privilégier est proposée par le WWF et téléchargeable : [www.acteurdurable.org/wp-content/uploads/2009/06/guide\\_poisson.pdf](http://www.acteurdurable.org/wp-content/uploads/2009/06/guide_poisson.pdf)



**Vous proposez de la viande ?**

Privilégiez les viandes françaises et détentrices de la signature « Viande Française » (bovine, ovine, porcine, ...). Privilégiez également les viandes blanches plutôt que les viandes rouges induisant un impact environnemental plus important. Encore mieux, réduisez le nombre de plats proposant de la viande.

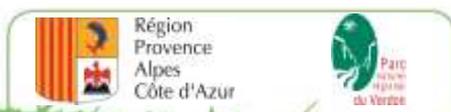


**Réutilisable, compostable, jetable ?**

Dans la mesure du possible, privilégiez l'utilisation d'ustensiles, de vaisselles, de gobelets réutilisables (en verre, porcelaine, grès,...) ou en plastique consigné. Dans ce cas, anticipez le retour des gobelets consignés via la mise en place un espace de déconsigne visible, à proximité immédiate de vos espaces de restauration. Si vous utilisez des ustensiles biodégradables, pensez à collecter les ustensiles dans le flux biodéchets et à informer les participants.

**Avec ou sans serviette ?**

En fonction de la qualité et du standing attendu, vous pouvez bannir l'utilisation de nappage ou de set de table jetable. Lorsque l'utilisation de nappage et serviette est nécessaire, pensez à proposer des nappes et serviettes lavables et réutilisables. Si vous devez utiliser des nappes et serviettes jetables, ces dernières devront être fabriquées à partir de papier recyclé ou issu de forêts gérées durablement et détentrice d'un label adéquat (ex. FSC ou PEFC).





## Fiche 5

### Comment mettre en place une éco-communication ?

#### 3 étapes clés pour mettre en place une éco-communication

Les éditions (catalogue, affiches, prospectus,...) peuvent avoir un impact significatif sur l'environnement, que ce soit en termes de consommation de ressources naturelles (énergie, papier...), d'utilisation de produits dangereux (solvants) ou encore de production de déchets. Afin de réduire l'impact de ce poste, découvrez quelques actions faciles à mettre en œuvre.

#### Étape 1

Consultez la boîte à outils « Eco-communication » de l'Ademe PACA



#### Étape 2

Lisez en détail le Vademecum de l'éco-communication



[www.ademe.fr/paca/cahiers\\_des\\_charges.asp?page=eco\\_communication](http://www.ademe.fr/paca/cahiers_des_charges.asp?page=eco_communication)

#### Étape 3 : Respectez, a minima, les 6 critères suivants pour vos impressions.

- Réduisez de 10% le nombre de supports imprimés (affiche, flyer,...) à chaque édition.
- Privilégiez un imprimeur détenteur du label Imprim'vert.
- Privilégiez l'utilisation de papier recyclé, certifié FSC<sup>®</sup> ou PEFC<sup>®</sup> ou éco-labellisé.  
*Ex. NF Environnement, Cygne Blanc, Ange Bleu, Eco-label Européen.*
- Privilégiez les impressions avec des encres végétales ou aqueuses.
- Imprimez vos éditions chez un prestataire à proximité de votre évènement.
- Utilisez des matériaux répondant à des critères environnementaux pour fabriquer la signalétique.  
*Évitez autant que faire ce peut le recours à des bâches PVC. Vous pouvez privilégier des matériaux possédant une démarche d'éco-conception comme le Jet-tex<sup>®</sup>, Tricotex<sup>®</sup>, Evolon<sup>®</sup>, Capotoile<sup>®</sup>, etc. Pour la signalétique rigide, pensez aux matériaux de type Trespa<sup>®</sup>, LyxEco<sup>®</sup>, etc.*



## Pour aller plus loin !

### **Vous recherchez un imprimeur ou un traiteur éco-responsable près de chez vous ?**

L'annuaire de la plateforme aér peut vous renseigner :

[http://www.arcade-paca.com/annuaire\\_aer](http://www.arcade-paca.com/annuaire_aer)

La liste des imprimeurs imprim'vert est disponible sur :

<http://www.imprimvert.fr/DO-TrouverPrest.php>

### **Indicateurs**

Dans le cadre de l'évaluation de l'éco-pack, vous serez invité à remplir à la fin de la manifestation un questionnaire avec les indicateurs suivants :

- nombre de sacs de déchets recyclables
- nombre de sacs d'ordures ménagères
- nombre de bennes à verre remplies
- nombre de seaux à bio-déchet remplis
- nombre de participants ayant utilisé les transports en commun ou covoituré
- nombre de participants ayant utilisé le parking à vélo

Vos notes :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....